



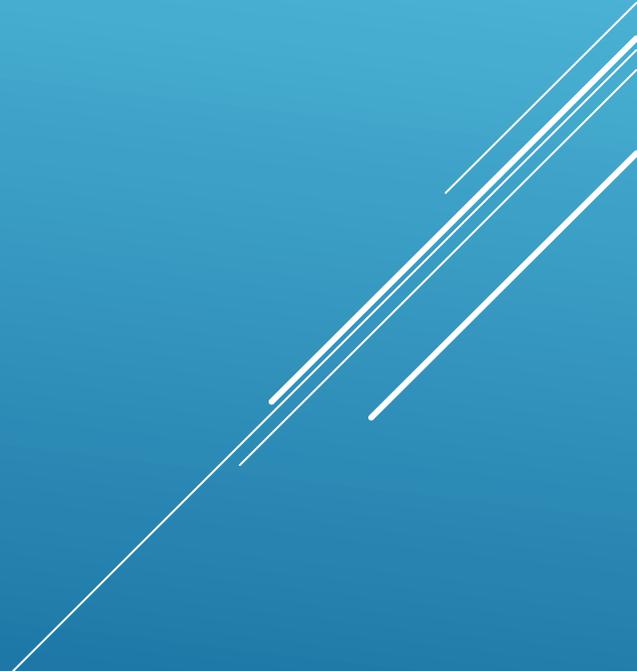
Quest'opera è distribuita con Licenza [Creative Commons](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/) [Attribuzione](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/) - [Non commerciale](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/) - [Condividi allo stesso modo](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/) [4.0 Internazionale](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).

# LE DÉLIT DE BLASPHEME

Carla Griseri e Luca Giachino

- ❖ Aujourd'hui, en France, le délit de blasphème n'existe pas.
- ❖ Le premier *Code pénal français*, rédigé en 1791, suit la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789 et ne reprend pas le délit de blasphème, dès lors exclu du droit.
- ❖ Sous la Restauration, le catholicisme redevient la religion de l'État : la loi Serre sur la presse (1816) crée une infraction « d'outrage à la morale publique et religieuse ».
- ❖ La « loi sur le sacrilège » (1825) n'a jamais été appliquée et a été supprimée en 1830
- ❖ Loi sur la liberté de la presse (1881): il n'y a pas de limites à la liberté d'expression en matière religieuse.
- ❖ 2020: l'« affaire Mila » et l'« affaire Paty ».

# ACTIVITÉS PRÉALABLES

- ❖ Évolution de la législation française
  - ❖ L'« affaire Mila »
  - ❖ La situation italienne
- 

## UN PARCOURS LITTÉRAIRE SUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

❖ Voltaire – Dictionnaire philosophique, « Torture »

❖ Zola – Lettre à la jeunesse

[https://fr.wikisource.org/wiki/Lettre\\_%C3%A0\\_la\\_jeunesse](https://fr.wikisource.org/wiki/Lettre_%C3%A0_la_jeunesse)

❖ Camus – Article inédit pour cause de censure

[https://francearchives.fr/file/818ca30bfc02a139af07725f343c5a7e19643638/Franom\\_91\\_1K56A.pdf](https://francearchives.fr/file/818ca30bfc02a139af07725f343c5a7e19643638/Franom_91_1K56A.pdf)

❖ Brassens – Mourir pour des idées

<https://sites.google.com/site/snessarb/chansons/11---fernande-1972/mourir-pour-des-idees>

<https://www.youtube.com/watch?v=iZpNgSaYWts>

❖ Giscard d'Estaing – La réforme des médias

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/vge-un-president-moderne-les-six-reformes-qui-ont-marque-son-septennat-1606985892>

## VOLTAIRE UN CHAMPION DE LA TOLÉRANCE

- ❖ Haine farouche à l'égard des religions et plus particulièrement de l'Église catholique qu'il ne désignait jamais dans ses écrits que sous l'abrégié « l'Inf. » pour *l'Infâme*.
- ❖ Il ne manquait jamais une occasion de dénoncer les abus du clergé → l'affaire Calas.
- ❖ Homme de son siècle, il s'est montré indifférent à d'autres formes d'abus (différences raciales, femmes, homosexuels, musulmans, juifs...).

affaire CALAS

affaire LA BARRE

affaire SIRVEN

affaire ETALLONDE

## LES BATAILLES DE VOLTAIRE

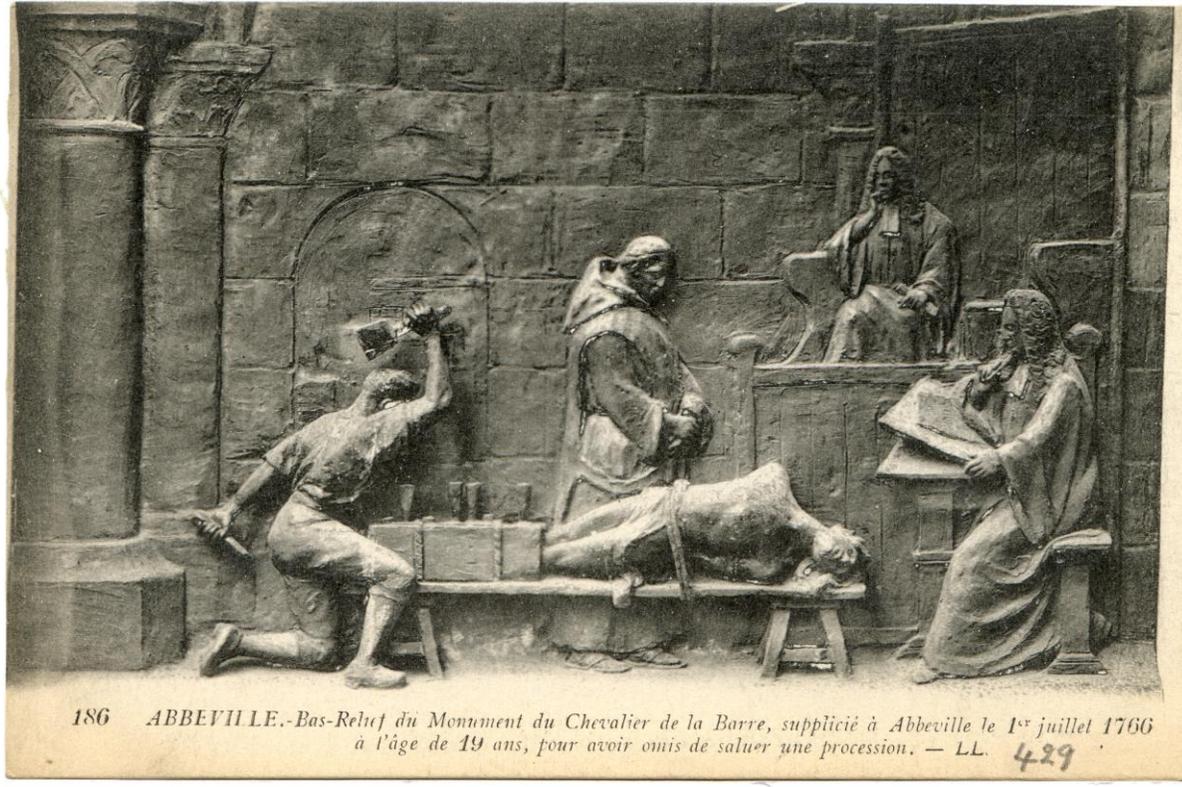
- ❖ L'engagement de Voltaire a servi de modèle militant.
- ❖ Dans une société où régnerait seule la justice civile, des crimes comme ceux qui s'étaient commis lors de ces affaires devenaient impossibles.
- ❖ La justice rendue par des tribunaux civils, indépendants de l'Église, n'aurait pas à statuer au nom de la foi et à juger des sacrilèges ou des blasphèmes

Lorsque le chevalier de La Barre, petit-fils d'un lieutenant général des armées, jeune homme de beaucoup d'esprit et d'une grande espérance, mais ayant toute l'étourderie d'une jeunesse effrénée, fut convaincu [accusé] d'avoir chanté des chansons impies, et même d'avoir passé devant une procession de capucins sans avoir ôté son chapeau, les juges d'Abbeville, gens comparables aux sénateurs romains, ordonnèrent, non seulement qu'on lui arrachât la langue, qu'on lui coupât la main, et qu'on brûlât son corps à petit feu ; mais ils l'appliquèrent encore à la torture pour savoir combien de chansons il avait chantées, et combien de processions il avait vu passer, le chapeau sur la tête.

VOLTAIRE  
*Dictionnaire  
philosophique (1764)*  
article TORTURE

## ACTIVITÉS (1)

1. À votre avis, la punition est-elle proportionnée au « crime » ?
2. Relevez le champ lexical de la cruauté. Pourquoi Voltaire est-il aussi explicite, selon vous ?
3. Observez le bas-relief qui orne le « monument du chevalier de La Barre, supplicié à Abbeville le 1<sup>er</sup> juillet 1766 à l'âge de 19 ans, pour avoir omis de saluer une procession » : quelles correspondances retrouvez-vous entre le texte et l'image ?



# ACTIVITÉS (2)

*Cherchez le texte complet de l'article et répondez aux questions.*

[http://blog.oc-versailles.fr/1ereLhervol/public/LA\\_4\\_Voltaire\\_article\\_Torture.pdf](http://blog.oc-versailles.fr/1ereLhervol/public/LA_4_Voltaire_article_Torture.pdf)

1. Relevez les différentes étapes de l'argumentation de Voltaire. Le philosophe développe-t-il une argumentation « théorique » ?
2. Sur quelles données Voltaire s'appuie-t-il pour montrer la cruauté de la torture ?
3. Soulignez de couleurs différentes les passages correspondant aux divers registres linguistiques (pathétique, indigné, neutre, etc....).
4. Montrez que l'ironie voltairienne est bien présente dans cet article aussi.

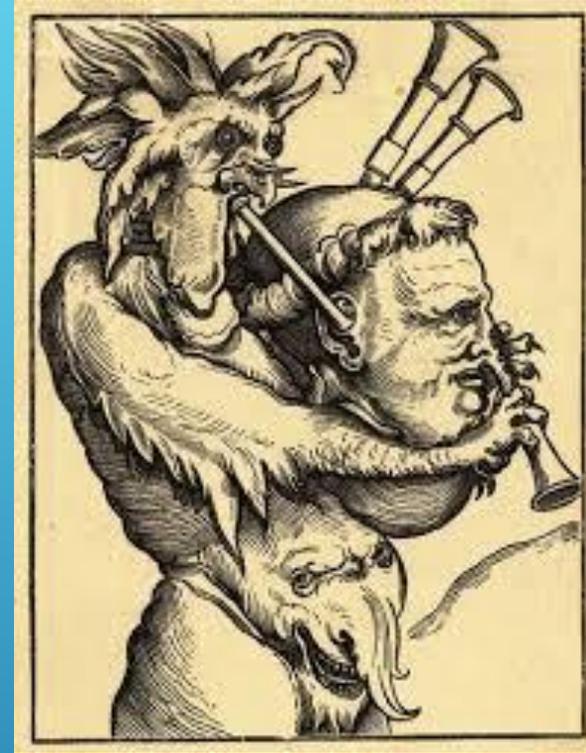


# LA CARICATURE DE LA CENSURE

André Gill (1840-1885), *Madame Anastasie*, « L'Éclipse », n° 299 (19 juillet 1874)

La censure a été longtemps représentée comme une vieille femme revêche, armée d'énormes ciseaux. Le sobriquet à la consonance ridicule *Madame Anastasie* devient courant dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ; l'étymologie du prénom (*résurrection* en grec) est une allusion au fait que la censure, qu'on croit toujours enterrée, ressuscite sans cesse (en 1803, 1814, 1820, 1835, 1852...).

André Gill ajoute à l'iconographie traditionnelle la chouette, une allusion à la formule ironique « la vieille chouette » ; ce rapace nocturne symbolise également l'obscurantisme.



# LA CARICATURE AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

## LE PAPE ET LUTHER

<https://www.youtube.com/watch?v=v9ci-phriza>

ESSAI BREF – LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

*problématique*

LA VÉRITÉ AVANT TOUT : MAIS DOIT-  
ON PRENDRE DES RISQUES ?

Lorsque le chevalier de La Barre, petit-fils d'un lieutenant général des armées, jeune homme de beaucoup d'esprit et d'une grande espérance, mais ayant toute l'étourderie d'une jeunesse effrénée, fut convaincu [accusé] d'avoir chanté des chansons impies, et même d'avoir passé devant une procession de capucins sans avoir ôté son chapeau, les juges d'Abbeville, gens comparables aux sénateurs romains, ordonnèrent, non seulement qu'on lui arrachât la langue, qu'on lui coupât la main, et qu'on brûlât son corps à petit feu ; mais ils l'appliquèrent encore à la torture pour savoir combien de chansons il avait chantées, et combien de processions il avait vu passer, le chapeau sur la tête.

VOLTAIRE  
*Dictionnaire  
philosophique (1764)*  
article TORTURE

[...] Et justement ce qu'il nous plairait de définir ici, ce sont les conditions et les moyens par lesquels, au sein même de la guerre et de ses servitudes, la liberté peut être, non seulement préservée, mais encore manifestée. Ces moyens sont au nombre de quatre : la lucidité, le refus, l'ironie et l'obstination. La lucidité suppose la résistance aux entraînements de la haine et au culte de la fatalité. Un journaliste libre, en 1939, ne désespère pas et lutte pour ce qu'il croit vrai comme si son action pouvait influencer sur le cours des événements. Il ne publie rien qui puisse exciter à la haine ou provoquer le désespoir. Tout cela est en son pouvoir....un journal indépendant donne l'origine de ses informations, aide le public à les évaluer, répudie le bourrage de crâne, supprime les invectives, pallie par des commentaires l'uniformisation des informations et, en bref, sert la vérité dans la mesure humaine de ses forces. Cette mesure, si relative qu'elle soit, lui permet du moins de refuser ce qu'aucune force au monde ne pourrait lui faire accepter : servir le mensonge.

ALBERT CAMUS  
*Article (censuré) destiné  
à « Le Soir républicain »  
du 25 novembre 1939*

Mourir pour des idées, l'idée est excellente,  
Moi, j'ai failli mourir de ne l'avoir pas eue.  
Car tous ceux qui l'avaient, multitude accablante,  
En hurlant à la mort me sont tombés dessus.  
Ils ont su me convaincre et ma muse insolente  
Abjurant ses erreurs se rallie à leur foi,  
Avec un soupçon de réserve toutefois :  
Mourons pour des idées, d'accord ! Mais de mort lente,  
D'accord, mais de mort lente.

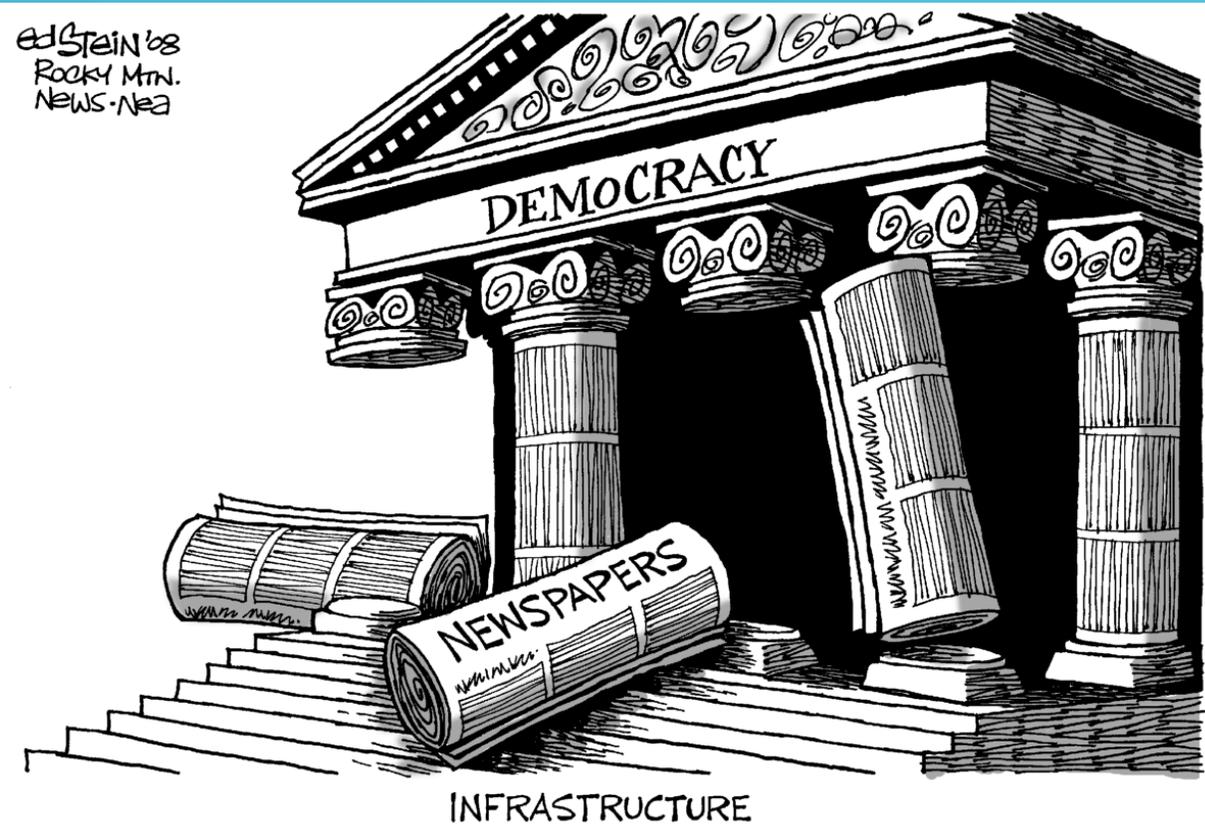
Jugeant qu'il n'y a pas péril en la demeure,  
Allons vers l'autre monde en flânant en chemin,  
Car, à forcer l'allure, il arrive qu'on meure  
Pour des idées n'ayant plus cours le lendemain.  
Or, s'il est une chose amère, désolante,  
En rendant l'âme à Dieu c'est bien de constater  
Qu'on a fait fausse route, qu'on s'est trompé d'idée.  
Mourons pour des idées, d'accord ! Mais de mort lente,  
D'accord, mais de mort lente. [...]

GEORGES BRASSENS  
*Mourir pour des idées*  
(1972)

*N'y a-t-il pas un risque d'un jour braquer le public, de mettre systématiquement en évidence le négatif ? Comment éviter la déformation, l'excès ? La vérité avant tout ?*

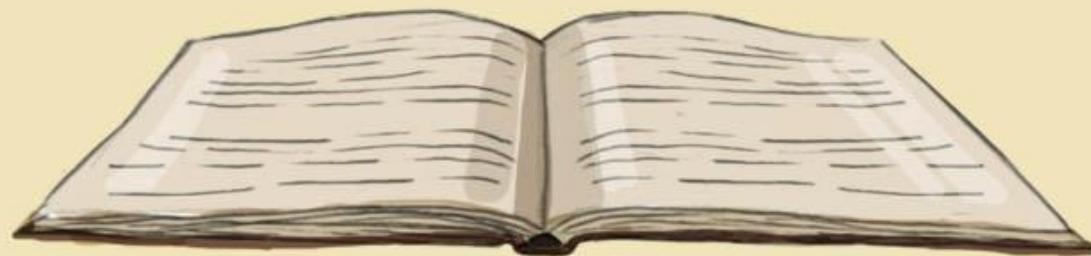
Je pense que la vérité n'est jamais un risque. C'est très important pour les téléspectateurs de la connaître. Car il y a beaucoup de faits qu'on tente de « complotisme » délirant mais il faut parler cash, fournir les infos aux gens qui sont aussi des citoyens. On n'est pas des justiciers de l'info. Les gens s'empareront de ces vérités et se feront leur propre avis. Ils ont toute liberté pour réagir ! « Toute vérité n'est pas bonne à dire » ? Je ne le pense pas. À notre époque, dans nos démocraties où tout va très rapidement avec les réseaux sociaux, je pense que travailler sur le long terme, sortir des dossiers étayés sur des sujets brûlants, c'est très important. Pour le coup, on ne fait pas de l'information spectacle. J'entends certains dire « Attention au populisme, au "Tous pourris" » mais grâce à ces émissions, on peut demander des comptes. Pour une démocratie, il n'y a pas mieux que la vérité.

INTERVIEW À ÉLISE LUCET  
PAR BERNARD MEUUS  
« Le Soir », 25.01.2017



ED STEIN  
« Rocky Mountains  
News », 2008

Ce bâtiment s'inspire de la Cour  
Suprême



*ceci n'est pas un livre*

Ce diaporama est un support qui ne peut être interprété correctement en dehors de sa présentation orale